

REPUBLIQUE DU MALI

TERMES DE REFERENCE

CONSULTANT pour
L'ACTIVITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES AGRICOLES

du Programme Millénium Challenge Account du Mali

JUILLET 2008

1	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	4
2	OBJECTIF :	7
2.1	OBJECTIF GLOBAL DU CONTRAT:	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
2.2	OBJECTIFS SPECIFIQUES :	7
3	RESULTATS ATTENDUS.....	7
4	EXIGENCES DE PERFORMANCE.....	8
4.1	EXIGENCE DE PERFORMANCE 1 : CAPACITE RENFORCEE DES PRODUCTEURS DANS LES FILIERES DU RIZ ET DES PRODUITS ALTERNATIFS	9
4.2	EXIGENCE DE PERFORMANCE 2: CAPACITE ACCRUE DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS ET LEURS MEMBRES	
4.3	EXIGENCE DE PERFORMANCE 3 : ACCES ACCRU AUX SERVICES FINANCIERS	12
4.4	EXIGENCE DE PERFORMANCE 4 : CAPACITE RENFORCEE DANS LA GESTION D'EAU ET L'ENTRETIEN DU RESEAU 17	
4.5	EXIGENCE DE PERFORMANCE 5 : LE KIT DE DEMARRAGE EST DISTRIBUE AUX PAPS	19
5	RAPPORTS AVEC MCA-MALI ET SES CONSULTANTS	20
6	SYNERGIES AVEC D'AUTRES PROJETS.....	20
7	SUIVI-EVALUATION.....	21
8	DUREE, LIEU DE SIEGE ET ZONE D'INTERVENTION	21
	22	
9	RAPPORTAGE ET LIVRABLES	22
9.1	DESCRIPTION DES PRESTATIONS	24
9.2	RAPPORTS NECESSITANT UNE TRADUCTION EN ANGLAIS ET NOMBRE DE COPIES EXIGES ..	27
10	LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE	27
11	PERSONNEL CLE	28
12	CRITERES D'EVALUATION (ENSEMBLE)	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
13	<u>TYPE DE CONTRAT</u>	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

ACRONYMES

AFD	Agence Française de Développement
AGPA	Agence de Gestion du Périmètre d'Alatona
ASDA	Activités des Systèmes de Développement Agricole
CIP	Consentement par Information Préalable
EES	Evaluation Environnementale et Sociale
GoM	Gouvernement du Mali
IMF	Institutions de Micro Finance
MCC	Millennium Challenge Corporation
MCA	Millennium Challenge Account
NA	Nouveaux Arrivants
OERS	Organisations des Exploitants des Réseaux Secondaires et Tertiaires
ON	Office du Niger
PAP	Personnes Affectées par le Projet
PIA	Projet d'Irrigation d'Alatona
S&E	Suivi & Evaluation

Le Millennium Challenge Corporation recherche les services d'une firme ou organisation qualifiée (Le Consultant) pour mettre en œuvre des composantes essentielles (sous-activités) du Projet d'Irrigation d'Alatona (PIA). Ce projet comprend six activités principales dont la construction d'une route, la réalisation d'infrastructures d'irrigation, l'activité communautaire (réinstallation et construction d'infrastructures sociales), l'activité foncière (l'établissement de titres fonciers et la distribution des terres aménagées), la mise en valeur agricole et la facilitation de l'accès aux services financiers. A travers l'Activité de Systèmes de Développement Agricole (ASDA), le Consultant appuiera la mise en œuvre des composantes agricoles et de services financiers. Le PIA est le plus grand des deux projets financés par le Millennium Challenge Corporation à travers l'accord de don (Compact signé entre la République du Mali et les USA).

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Mali a signé avec les Etats-Unis d'Amérique le 13 novembre 2006, une convention d'une durée de cinq (05) ans et d'un montant de 460,8 millions de dollars US (244,8 milliards de FCFA) sur le fonds de «< Millennium Challenge Account >>. Cette convention vise à réduire la pauvreté par la croissance économique en augmentant la production et la productivité agricole des petites et moyennes entreprises agricoles tout en favorisant l'accès du Mali aux marchés et opportunités commerciales. Cette convention, ou Accord de Don, ou Compact, est entré en vigueur le 17 Septembre 2007 et le document complet est disponible sur le site Web du MCA-Mali (www.mcamali.org) ou sur celui du MCC (www.mcc.gov).

L'une des composantes du Compact est le Projet d'Irrigation d'Alatona (PIA). Le PIA s'inscrit dans le cadre de la vision globale de la modernisation de l'agriculture au Mali et de l'atténuation des incertitudes d'une agriculture de subsistance liée à la pluie dans une zone à fort potentiel qu'est la zone de l'Office du Niger (ON). Le PIA se conforme à la vision globale du gouvernement du Mali pour une modernisation de l'agriculture et son souhait d'en faire le moteur de la croissance économique du pays

L'objectif du PIA est « d'augmenter la productivité et la rentabilité dans la zone d'Alatona dans la région de l'Office du Niger. » Le PIA se compose de six activités interreliées et complémentaires :

1. Le bitumage de la Route Niono-Goma Coura qui facilitera l'accès à la zone d'Alatona.
2. L'Infrastructure d'Irrigation portant sur l'aménagement des canaux primaires, secondaires et tertiaires pour irriguer au maximum 14,000 ha de terre.
3. L'Attribution de terre : ce volet transmettra les titres fonciers aux ménages locaux et d'autres nouveaux arrivants dans la zone.
4. La Réinstallation, Infrastructure Sociale et Services Sociaux : ce volet appuiera les ménages locaux et les nouveaux arrivants à se réinstaller dans les nouveaux villages d'Alatona
5. Les Services Agricoles : ce volet servira à améliorer les techniques agricoles et la productivité des nouveaux paysans dans la zone
6. Services Financiers : ce volet servira à améliorer l'accès au crédit pour tous les nouveaux résidents d'Alatona.

Le terme ON se réfère à la fois à la zone géographique et à l'autorité chargée de la gestion des ressources en eau et de l'appui agricole dans la zone. L'ON comporte un million d'hectares d'un vaste delta intérieur dont des sols riches et alluviaux peuvent être irrigués par l'intermédiaire d'un système d'alimentation par gravité à partir du fleuve du Niger. Le Niger dont les sources sont en Guinée tropicale, est le plus grand fleuve dans la région de l'Afrique occidentale. Ses eaux sont considérées fortement appropriées à l'irrigation avec la basse teneur en sédiment et en sel, atténuant le risque de salinisation. Dans les années 30, l'administration coloniale Française a établi un réseau hydrologique extensif des déviations, des canaux, et des drains. De nos jours 87.000 hectares sont exploités, avec une possibilité d'expansion à 200.000 hectares, avec des investissements accrus dans les infrastructures. La zone de l'ON a une population de 365.000 hbts et est située dans la région administrative de Ségou où 65% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. Les estimations concernant le degré d'alphabétisation sont de l'ordre de 14-23%. Démographiquement, l'ON est composé en grande partie des groupes ethniques Bambara, Peuhl, Mossi et Bella.

Vers la fin des années 70, l'ON a entrepris un certain nombre de réformes techniques et institutionnelles qui ont spectaculairement amélioré les niveaux de productivité et de production agricoles. L'introduction des variétés améliorées à haut rendement et qui résistent à la maladie du riz, la gestion améliorée en agronomie et en eau, la réhabilitation du système, la libéralisation économique et l'utilisation des baux à long terme ont eu comme conséquence une augmentation de 400% des taux actuels de rendement atteignant en moyenne plus de 5 tonnes par hectare. En terme de volume, la production actuelle dans l'ON couvre environ 50% des besoins de consommation nationale en riz. La production en contre-saison des cultures horticoles de haute valeur n'a pas été entièrement exploitée, aussi bien que la production animale qui dure toute l'année.

Pendant tout le développement de l'Accord de Don, le MCC et le Gouvernement du Mali (GoM) ont discuté la politique et les réformes institutionnelles importantes qui renforceraient l'exécution et la durabilité du Projet d'Irrigation d'Alatona. En particulier, le GoM a exprimé son engagement au niveau le plus élevé pour augmenter la durée du bail, accorder les droits à la propriété par la délivrance des titres fonciers sur les terres irriguées dans la zone d'Alatona. Ceci représente un pas important en matière de politique foncière pour le GoM. Bien qu'Alatona ne soit pas la première expérience avec des titres fonciers dans le secteur rural, ce projet fournira des titres à un nombre sans précédent d'agriculteurs.

Le périmètre d'Alatona couvre quelque 22.000 hectares (ha), dont 14.000 seront irrigués, exception faite des zones qui ne peuvent pas être arrosées en raison de la topographie ou des sols et des zones qui seront nécessaires pour les infrastructures d'irrigation, les villages, les routes, les peuplements, et les pâturages. Cette superficie de 14.000 ha représente une augmentation de presque 15% des terres irriguées en zone Office du Niger et presque 4% d'augmentation de la surface totale de terre du pays partiellement ou entièrement irriguée.

L'estimation préliminaire des bénéficiaires directs de l'activité d'irrigation du projet d'Alatona est approximativement 41.000 personnes, dont on s'attend à ce que 29.000 viennent des ménages nouveaux tandis que 12.000 soient des travailleurs agricoles. Le projet d'Alatona permettra à la population existante d'éleveurs de subsistance d'être des producteurs agricoles orientés vers le marché. Ceux qui demeureront des éleveurs trouveront un marché accru pour le bétail.

Presque 70% de la terre aménagée ira aux champs de 5 et 10 hectares, une superficie qui permet à des familles d'accumuler un excédent agricole significatif et de sortir de la pauvreté.

La conception du projet requiert que la zone irriguée soit développée en trois tranches ou étapes, avec une première aire de 5.200 ha qui contiendra 1.030 parcelles de terre de 5 ha, et 50 ha pour le maraîchage par les femmes. La deuxième tranche d'approximativement 4.400 ha comportera des parcelles de terrain de 5 ha et 10 ha, et la troisième qui est de 4.400 ha comportera des parcelles de terrain de 10 ha, 30 ha ou plus, bien que ceci changera

selon la demande réelle du marché. Chaque agriculteur de 5 ha recevra deux parcelles de terrain: une de 4 ha pour la culture de saison des pluies seulement et la seconde d'1 ha pour la double culture (c.-à-d. production de saison de pluie et contre-saison). La parcelle de saison des pluies constituera 80 pour cent de la surface totale attribuée à un champ particulier. Les parcelles pour la double culture seront groupées sur les premiers biefs des canaux secondaires d'irrigation plus proches des villages afin d'éviter la mise en eau de l'ensemble du réseau hydraulique en toute période. La date prévisionnelle de mise en valeur agricole de la première tranche est Mai 2010, pour la tranche 2 en Mai 2011, et la tranche 3 en Mai 2012.

Environ 8.000 personnes (approximativement 800 familles) vivant dans les villages et hameaux, à l'intérieur et autour du périmètre ont des droits coutumiers d'utilisation dans la zone du projet. Celles-ci sont définies comme les personnes affectées par le projet, ou les PAP. Les besoins et les soucis de la population de PAP recasée prédomineront dans les premières années du projet, et seront moins saillants dans les deux dernières années du projet. Chaque concession PAP aura droit à 5 ha ; 2 ha seront donnés gratuitement en compensation pour la perte de leurs droits coutumiers, avec la condition qu'elles achètent les 3-ha qui restent. Le reste des parcelles seront attribuées aux cultivateurs (« Nouveaux Arrivants ») qui satisferont à certains critères de sélection en cours d'élaboration au niveau de MCA-Mali.

Le Projet d'Irrigation d'Alatona prendra deux façons d'augmenter l'accès des femmes au foncier. Premièrement, ce projet entreprendra un grand effort d'encourager les femmes de devenir les cultivateurs commerciaux et de recevoir les titres fonciers individuels ou en copropriété. Les femmes auront un droit prioritaire pour l'accès à la terre, et recevront les formations et d'autres appuis nécessaires pour réussir à travers les services fournis par le Consultant dans ce Contrat. Les femmes de chacun des 800 ménages PAP et NA pour les parcelles de 5 ha et 10 ha recevront 0,05 ha (500 mètres carrés) pour cultiver des légumes et d'autres produits. Le maraîchage est déjà une activité génératrice de revenu pour les femmes partout à l'ON, qui leur fournit une source de revenu importante qu'elles peuvent contrôler, aussi bien qu'une contribution à l'amélioration de la nutrition et à l'augmentation de la consommation de nourriture dans la famille. En plus de l'accès aux parcelles maraîchères par les femmes, elles ont des opportunités avec le Projet d'Irrigation d'Alatona de devenir propriétaires et cultivatrices commerciales sur les parcelles plus grandes.

C'est dans le cadre de l'exécution du PIA que le MCA-Mali recherche les services d'une firme/société ou d'une organisation qualifiée pour mettre en œuvre les composantes de l'Activité de Développement des Systèmes Agricoles (ASDA), qui se focalisera sur l'achèvement des résultats de deux des six activités principales du Projet, à savoir les services agricoles et financiers.

Le PIA est constitué d'un ensemble d'activités fortement interdépendantes qui demandent une mise en œuvre à temps et une coordination étroite. Une série de contrats sont envisagés par le projet dont parmi eux les cinq contrats principaux suivants :

1. Route Niono-Goura
2. Travaux d'Irrigation
3. Infrastructures Sociales (y compris les magasins agricoles, marchés, maisons d'habitation, écoles, centres de santé, forages,...)
4. Réinstallation et les Services d'Attribution de Terre
5. Activité de Développement des Systèmes Agricoles (ASDA)

Pour obtenir les résultats escomptés, le Consultant aura besoin de collaborer étroitement avec les contractants qui gèrent les autres activités dans le PIA.

2. OBJECTIF :

L'objectif global du Contrat de l'Activité de Développement des Systèmes Agricoles est d'augmenter la productivité et la rentabilité des activités agricoles d'environ 1.700 familles d'agriculteurs installés sur des parcelles de 5 -10 hectares en améliorant les techniques agricoles et en établissant les rapports entre les acteurs dans un système de marché durable.

ASDA met un accent particulier sur l'organisation, le renforcement de capacité et la fourniture de divers services aux producteurs de la zone du Projet pour qu'ils puissent faire la transition entre l'agriculture de subsistance et l'agriculture commerciale et de travailler de façon profitable. Une attention particulière doit être accordée au rôle des femmes dans la mise en œuvre des interventions du Consultant. Ceci demandera au Consultant de prendre en compte les différences de genre dans la conception et l'exécution des outils et méthodologie de formation.

Le projet met aussi l'accent sur la consolidation et le renforcement des acquis en matière de réforme de politique du secteur agricole et de l'office du Niger en particulier. Dans ce cadre, le PIA renforcera l'expansion physique de l'irrigation, l'introduction des pratiques agricoles innovantes, la réforme foncière, les pratiques de gestion de l'eau ainsi que les réformes organisationnelles pouvant consolider le rôle de l'Office du Niger comme moteur de la croissance rurale au Mali.

Objectifs spécifiques :

Le Consultant ASDA aura les objectifs spécifiques suivants:

- Renforcer les compétences des familles des PAP et des Nouveaux Arrivants (NA) dans les cultures de riz et produits diversifiés (cultures et animaux) pour mieux travailler dans un système du marché commercial ;
- Promouvoir la création d'organisations de producteurs auto-soutenables qui fournissent des services qui augmentent la productivité et les revenus de leurs membres;
- Accroître l'accès des exploitants aux services financiers leur permettant d'augmenter la productivité et les revenus ;
- Renforcer les capacités des exploitants en matière de gestion d'eau et d'entretien du réseau hydraulique;
- Distribuer aux PAP un Kit de démarrage en conformité avec les directives du Plan d'Action de Réinstallation (PAR).

II. RESULTATS ATTENDUS

En conséquence, l'ASDA aura comme but l'obtention de cinq résultats spécifiques (ou exigences de performance):

- les capacités des PAP et des NA sont renforcées dans les techniques de production de telle sorte que les rendements et les revenus des PAP sont au moins égaux ou supérieurs à la moyenne en zone Office du Niger et ceux des NA sont supérieurs à la moyenne de l'ON y compris les revenus des femmes (par ménage) obtenus à partir des jardins maraichers et des animaux.
- Les producteurs sont capables de faire des achats groupés d'intrants à des prix de gros et de transformer et vendre leurs produits à travers leurs organisations.
- l'accès des PAP et des NA aux services financiers a augmenté à travers le renforcement des capacités techniques des institutions financières, la mise en œuvre du programme de partage de risque en matière de

crédit et l'administration du programme de soutien aux premiers prêts des PAP, etc.; en conséquence, il est attendu qu'au moins 3 institutions financières fourniront des services financiers aux résidents de la zone d'Alatona et qu'au moins 250 familles auront accès au crédit ou au service d'épargne avec une institution financière locale ;

- les capacités dans la gestion d'eau et l'entretien du réseau (entretien efficace des canaux secondaires, gestion des redevances d'eau, adhésion au calendrier agricole) des institutions paysannes sont renforcées ; en conséquence, au moins 47 organisations d'usagers de l'eau seront créées et fonctionneront efficacement d'ici la fin du Compact;
- le kit de démarrage est distribué à temps à 800 familles PAP par ASDA dans une façon efficiente et à temps au moment de la réinstallation, par rapport au Plan de Réinstallation (PAR).

III. EXIGENCES DE PERFORMANCE

Le Consultant que MCA-Mali engagera dans le cadre de ce Contrat fournira des services pour développer un système d'institutions durables (par exemple : les organisations paysannes, les organisations des usagers d'eau, les institutions financières, les fournisseurs d'intrants et de services de vulgarisation). Les exigences spécifiques de performance élaborées ci-dessus, seront achevées à travers des multiples activités proposées par le Consultant. Les Soumissionnaires sont encouragés à proposer des méthodologies innovatrices pour coordonner les cinq exigences de performance et assurer un système du marché durable à la fin du contrat. Bien que les activités spécifiques ciblent des institutions différentes, elles auront tous le même bénéficiaire – le cultivateur de la zone d'Alatona.

Comme mentionné ci-dessus, la planification actuelle nécessite que toutes les 800 familles PAP commencent la mise en valeur agricole en juin 2010. Avant cette période, l'accent sera mis sur les activités de renforcement de capacité des producteurs, la préparation des prestataires de services (spécifiquement les fournisseurs d'intrants et les institutions financières) pour répondre à la demande pendant la première année de la production et les activités institutionnelles.

Phase de Construction et Attribution de Terre par superficie

Phase	Date de cultivation	Superficie Nette (ha)	Tail des fermes	Nombre des fermes	Superficie occupée (ha)
Tranche 1	mai 2010	5,200	5 ha PAP	800	4,000
			5 ha NA	230	1,150
			1-ha Jardin Maraicher	50	50
Tranche 2	mai 2011	4,400	5 ha NA	170	850
			10 ha	350	3,500
			1-ha Jardin Maraicher	50	50
Tranche 3	mai 2012	4,400	10 ha	135	1,350
			30 ha	50	1,500
			30-100 ha	30-50	1,500
			1-ha Jardin Maraicher	50	50

Il faut noter que le Consultant travaillera pour deux groupes distincts de cultivateurs – les PAPs, qui sont les cultivateurs non-expérimentés qui habitent actuellement dans la zone du projet ou qui y ont les droit d'utilisation de

terre ; et les NAs, les cultivateurs expérimentés qui seront choisis pour leur parcelles à partir de leur connaissance de la culture du riz.

Ces activités seront effectuées selon les Directives Environnementales¹ de MCC et la Politique de Genre², aussi bien que toutes les lois et règlements environnementaux maliens applicables. Les activités incorporeront les composantes appropriées de l'évaluation, d'impact sur l'environnement du projet et du plan de gestion environnementale (PGE), y compris le Plan de Lutte Antiparasitaire et le Plan de Sensibilisation contre le VIH/SIDA, ainsi que le Plan d'Action de Réinstallation (PAR). Ces documents seront rendus disponibles au Consultant pour information par le MCA-Mali après attribution du marché.

Les exigences de Performance décrites ici sont les engagements contractuels du Consultant vis-à-vis de MCA-Mali pour atteindre l'objectif global du Contrat :

L'Exigence de Performance 1 concerne le Renforcement de Capacité des exploitants dans les Filières du riz et des produits alternatifs. **L'Exigence de Performance 2** concerne le développement des organisations paysannes, créées pour répondre aux besoins exprimés par les cultivateurs d'Alatona. **L'Exigence de Performance 3** concerne l'Accès Accru aux Services Financiers,

L'Exigence de Performance 4 concerne le Renforcement de capacité en gestion d'eau et d'entretien du réseau hydraulique. **L'Exigence de Performance 5** concerne la Distribution du Kit de démarrage aux familles PAPs.

Les soumissionnaires indiqueront leurs stratégies d'achèvement de chaque exigence en indiquant les thèmes de formation, la séquence, la durée et les objectifs quantifiables pour chaque groupe cible tout en montrant les différences entre les PAPs, les NAs , et les hommes et les femmes dans chaque groupe. Les propositions doivent tenir compte des termes du Compact, signé entre le MCC et le Gouvernement du Mali (disponible sur le web à www.mcc.gov/countries/mali/compact-111306-mali.pdf).

Exigence de Performance 1 : Producteurs travaillent efficacement dans les Filières du riz et des produits alternatifs

Les soumissionnaires sont encouragés à adopter une approche de chaîne de valeurs pour développer la capacité des producteurs à cultiver et vendre leurs produits pour maximiser leurs revenus. En matière de formation, les thèmes ci-dessous doivent, au minimum, être couverts. Ces thèmes s'adressent aux risques du projet identifiés pendant la phase de faisabilité et sont mentionnés dans l'Annexe 1 du Compact. Les soumissionnaires doivent décrire comment les formations seront montées et dispensées et comment l'alphabétisation et le calcul seront intégrés au programme de formation. D'autres approches avérées de renforcement de capacité agricoles peuvent utiliser le renforcement d'autres capacités comme une motivation – ou comme mécanisme pour préparer les populations à risque à adopter avec succès la formation technique. Ceci est particulièrement important pour les associations des femmes.

Le curriculum de formation inclura, au minimum, les thèmes suivants:

- **Alphabétisation et capacité en calcul_:** Commençant la première année du Contrat, le Consultant organisera des sessions de formation dans les 33 villages affectés par la construction des canaux (approximativement 800 familles). Les programmes de formation seront conçus et mis en application selon

¹ Disponible à : <http://www.mcc.gov/countrytools/compact/fy07guidance/english/20-enviroandsocialassessment.pdf>

² Disponible à : <http://www.mcc.gov/countrytools/compact/fy07guidance/english/14-genderpolicy.pdf>

des normes nationales pour les secteurs ruraux fixés par le Gouvernement Malien. Les femmes et les hommes seront formés séparément et les sessions seront programmées selon leurs besoins de travail respectifs. Les sessions d'alphabétisation et de calcul devraient intégrer et employer des éléments pratiques des autres thèmes de formation.

- **Formation agricole et Vulgarisation** : La population vivant dans la zone du projet a peu ou pas d'expérience dans l'agriculture irriguée. Le consultant assurera la formation technique de base et de gestion des fermes dans le domaine de la production et de la post-récolte pour les cultures du riz et d'échalotes pour au moins un représentant homme et une représentante femme dans chaque famille PAP. Le riz et les échalotes sont les deux cultures principales pratiquées dans l'ON pendant les saisons pluvieuse et sèche respectivement.
- Après que les PAPs et les NA auront déménagé sur les nouveaux villages et les parcelles, le programme décale ses activités principales de l'information de base à la vulgarisation des pratiques améliorées. Les sessions de formation et de vulgarisation se feront séparément pour les femmes et les hommes selon les thèmes de formation.
- Pour chacune de ces populations cibles, le Consultant fournira la formation appropriée. Les messages de vulgarisation pourront inclure : les variétés améliorées, la culture améliorée (y compris la mécanisation) et l'élevage (génétique, nutrition, santé animale, gestion du cheptel), gestion de l'eau et du sol amélioré, gestion intégrée des parasites, y compris l'utilisation en sécurité, le stockage et l'élimination des pesticides, et ou la gestion des parcelles de 5 et 10 hectares
- L'objectif d'améliorer les pratiques de production est d'obtenir des rendements au moins égaux ou supérieurs à la moyenne de la zone Office du Niger et d'augmenter les revenus des femmes et des ménages à partir des animaux supérieurs à la moyenne de la zone ON. Comme si bien noté dans la section Suivi et Evaluation, le Consultant sera obligé de documenter les résultats escomptés séparément pour les hommes et les femmes.
- Si possible, le Consultant incorporera les résultats du Programme de Subvention de la Recherche Agricole Appliquée dans leur programme de vulgarisation.
- **Gestion intégrée des parasites** : Les PAPs et les NAs seront formés dans la gestion intégrée des parasites conformément au plan de gestion des parasites développé en tant qu'élément de l'Evaluation d'Impact sur l'Environnement et que les pesticides seront employés, en respectant les conditions pour les équipements de protection personnelle, dans la manipulation appropriée, le mélange, l'application et l'enlèvement des pesticides et leurs récipients ; l'utilisation des pesticides appropriés seulement, c.-à-d., pas ceux qui sont prohibés et pas de pesticide à usage limité (PUL).³ La formation de recyclage également sera fournie au

³ Pesticides à Usage Limité: Un PUL est un produit à usage limité qui peut être acheté et utilisé seulement par des utilisateurs de pesticides agréés ou des personnes sous leur supervision directe. La désignation est attribuée à un produit pesticide à cause de son degré élevé de danger potentiel pour l'homme et/ou l'environnement même s'il est utilisé conformément aux instructions de l'étiquette. Le Consultant décrira les types de certification aux utilisateurs des PUL (s'il y'en a) et le degré auquel les restrictions pour certifier les utilisateurs sont appliquées sur le terrain. Si des procédures ou une capacité de limiter l'usage des PUL à des utilisateurs certifiés ou à ceux sous leur supervision directe ne sont pas adéquates, le Consultant évaluera la capacité ou l'aptitude du gouvernement ou le chronogramme pour mettre en œuvre ces procédures en général en tant que partie du Projet. Jusqu'à ce que le MCC détermine que les PUL sont conformes au PGP (comme une partie de l'EIE) et qu'il y'ait une démonstration d'un programme de renforcement de capacité et de formation à la satisfaction du MCC, que l'usage des PUL soit effectivement limité aux utilisateurs certifiés ou des personnes sous leur supervision directe, des PUL ne seront pas utilisés en tant que partie du projet.

moins une fois à tous. Les informations additionnelles sur les conditions du MCC par rapport aux pesticides et aux produits dangereux sont incluses dans l'Annexe 3 comprenant les restrictions à l'utilisation des polluants organiques persistants ou des pesticides sur la liste du Consentement par Information Préalable l'US EPA et la Convention de Rotterdam. Spécifiquement, il est convenu que le Fenthion ne sera pas employé.

- **Activités post-récolte, y compris la conservation/stockage et la transformation des produits:** Des technologies et procédés post-récoltes ont été développés au Mali pour améliorer la conservation, le stockage et la transformation des principaux produits agricoles (riz et échalotes) cultivés au Mali et dans la zone de l'Office du Niger. Le Consultant doit inclure ces technologies dans son programme de formation et de vulgarisation et assister les producteurs (hommes et femmes) et leurs organisations à évaluer leurs avantages et faiblesses et leur viabilité financière avant de les adopter.
- Etant donné que la plupart des contraintes à la diversification sont liées au stockage, à la transformation et au marketing, cette tâche est essentielle pour encourager la diversification. Les restrictions sur les pesticides et l'importance des formations sont aussi retenues pour le stockage post-récolte.
- **Le Maraichage des Femmes :** Le Consultant formera les femmes de PAP et les nouvelles arrivantes dans la production végétale de base, les activités post-récolte et les pratiques en matière de vente. Avant que les femmes ne démarrent leurs premières campagnes, elles sauront où acheter des semences et d'autres intrants, cultiver divers légumes pour la consommation familiale ou pour la vente sur les marchés locaux. Elles seront également bien informées de la gestion intégrée des parasites (GIP) et formées pour employer seulement les pesticides appropriés, par exemple, ceux non prohibés et aucun Pesticides à Usage Limité (comme décrit ci-haut)
- **Intégration Agriculture / Elevage :** Le Consultant assurera la formation de base aux ménages de PAP et NA dans les pratiques améliorées par rapport à la production de petits ruminants, la production de lait du village, l'embouche, la production de fourrage, la production de la volaille et la production de la fumure organique (gestion des troupeaux, alimentation du bétail, santé animale).
- **Initiation aux Finances:** Le Consultant renforcera la capacité pour faire comprendre l'utilisation du crédit et les responsabilités des emprunteurs vis-à-vis du prêteur. Ceci inclura la sensibilisation et la compréhension des diverses sources de crédit disponibles ainsi que le processus par lequel les emprunteurs auront accès à des prêts et les remboursements à temps.

Indicateurs de Suivi-Evaluation :

Le Consultant doit, au minimum, fournir les informations sur les indicateurs suivants, désaggrégés par sexe et par PAP et NA si applicable. Ceux-ci ressortent largement dans le Plan de Suivi-Evaluation de MCA-Mali pour lequel les parties concernées sont jointes en Annexe 1 :

- Revenu du travail saisonnier dans la zone d'Alatona
- Rendement moyen du riz d'hivernage
- Superficie cultivée en contre-saison
- Valeur des produits agricoles vendus (par les PAPs et les NA)

- Emplois agricoles créés dans la zone d'Alatona
- Cout de Transport des produits agricoles
- Superficie cultivée en riz en hivernage (PAPs et NA)
- Superficie en jardins maraîchers (Femmes PAP et NA)
- Production moyenne de lait par tête
- Surplus commercialization de riz
- Nombre de bénéficiaires de formation en alphabétisation
- Nombre de bénéficiaires de formation en titres fonciers
- Nombre de bénéficiaires de formation en techniques agricoles améliorées
- Nombre de bénéficiaires de formation en riz et échalote
- Nombre de bénéficiaires de formation en gestion financière et organisationnelle
- Nombre de bénéficiaires de formation en maraîchage
- Taux d'adoption des techniques agricoles améliorées (PAP et NA)

Les soumissionnaires sont encouragés à suggérer d'autres indicateurs valables avec des cibles annuels.

Exigence de Performance 2 : Les organisations de producteurs sont opérationnels et fournissent des services adéquats à leurs membres

Les femmes et homes bénéficiaires de formation sous l'Exigence de Performance-I réaliseront probablement le besoin de s'organiser pour être plus compétitifs et mieux atteindre certains de leurs objectifs. Ce n'est pas la responsabilité du Consultant d'imposer telle forme ou structure d'organisation, que ce soit association, coopérative ou autre. Plutôt, c'est d'aider les producteurs d'Alatona à se structurer, à créer et à renforcer le type d'organisation à même de mieux servir leurs intérêts et leurs besoins.

En matière de renforcement des capacités, le Consultant fournira, au minimum, les services suivants:

- **Renforcer la gouvernance et la gestion coopérative :** Le Consultant facilitera la création d'organisations paysannes mixtes (femmes et hommes) conformément aux souhaits exprimés par les PAPs et NA. Cela inclura au minimum la formation dans : les principes de gouvernance des organisations, la préparation et l'adoption de statuts et règlements intérieurs, de politiques et procédures; de systèmes de contrôle financier interne et externe; l'identification de centres d'intérêt communs, la gestion. Il est important de noter que ces organisations seront constituées principalement autour d'activités de production et de commercialisation des produits agricoles et non autour d'activités multiples et très variées (ce qui est le cas actuel de beaucoup d'associations en zone ON, notamment les AV). Des représentants de chaque communauté villageoise seront sélectionnés pour participer aux formations. Les principes édictés dans la Loi Coopérative du Mali doivent être suivis autant que possible.
- Les leçons apprises à travers le monde et particulièrement en Afrique en matière d'organisations paysannes doivent être prises en compte pour améliorer la gestion collective de la production et de la commercialisation. L'expérience en zone Office du Niger est telle que les producteurs n'ont pas toujours eu le choix de décider ou non de leur adhésion à un groupe. Aujourd'hui, c'est aux producteurs eux-mêmes de créer volontairement des groupes et de définir des centres d'intérêts économiques communs. Etant donné l'objectif global de ce contrat et le contexte dans lequel les PAP et les NA se retrouvent, le Consultant aidera donc les PAP et NA à choisir le type d'organisation qui peut les aider à atteindre leurs objectifs avec succès. Si les producteurs décident

de créer des groupes, le Consultant les fournira l'assistance nécessaire pendant le processus de formation des groupes/organisations et de leurs unions éventuelles conformément à la réglementation en vigueur au Mali et aux objectifs des groupes.

-
- Au fur et à mesure de l'évolution des organisations, le Consultant sera responsable du renforcement de leur capacité technique et de gestion pour qu'elles soient aptes à fournir des services adéquats à leurs membres. Ce renforcement de capacité se fera, au minimum, dans les domaines suivants :
- **Approvisionnement en intrants:** L'e consultant formera les coopératives dans l'achat concurrentiel des intrants agricoles en vrac, y compris : identifier leurs besoins bien en avance, fournir les demandes d'offres, choisir les fournisseurs dignes de confiance, négocier les prix et les conditions favorables de paiement et respecter les contrats. Des coopératives seront également formées dans la façon d'acheter l'équipement personnel de protection (EPP) et les pesticides, s'ils doivent être employés. Quelques efforts peuvent également être nécessaires pour améliorer la capacité des transactions pour l'approvisionnement en intrants pour répondre aux besoins des coopératives.
- **Accès au crédit:** L'objectif de cette tâche est d'aider les organisations paysannes cherchant des prêts pour la commercialisation ou les fournitures d'intrants pour répondre aux critères des institutions financières accordant les prêts. Le Consultant formera les coopératives d'agriculteurs intéressées dans la gestion du crédit, les attentes des institutions de prêt, l'analyse des besoins de crédit et la capacité d'endettement des différents membres des coopératives, les méthodes rentables de collecte de prêt, au cas où ces organismes rassembleraient des fonds de leurs membres.
- **Stockage, transformation, commercialisation et autres activités génératrices de revenu :** En plus des deux services prioritaires de fourniture d'intrants et d'accès au crédit, les organisations paysannes ont l'occasion de couvrir leurs coûts et de fournir des revenus pour leurs membres à travers des activités génératrices de revenu, essentiellement en concurrence avec le secteur privé. A l'ON, une source de revenu commune était le battage du riz pour leurs membres pour des honoraires; quelques organismes d'agriculteurs fournissent également des services de décorticage; et, puisque la plupart ont un entrepôt, ils peuvent gagner des revenus en achetant les produits agricoles à la récolte, les stocker pendant un certain nombre de mois, et les vendre avec un bénéfice. Le Consultant formera les coopératives dans la gestion d'entreprise pour leur permettre de choisir des activités profitables et de gérer ces activités de manières à réduire au minimum les coûts et maximiser les revenus au profit des membres des coopératives.
- **Programme des Femmes:** En plus des organisations mixtes de producteurs, le Consultant devra encourager la création d'organisations de femmes productrices autour de centres d'intérêt économique féminin (par exemple l'élevage de petits ruminants, la production laitière, l'embouche, le maraichage, le repiquage...). Des représentantes de chaque village devront être sélectionnées pour participer aux séances de formation par rapport à la gouvernance et à la gestion.

En plus du programme intensif de formation, le Consultant devra réaliser les tâches suivantes:

Appui au Développement des Organisations de Producteurs et à l'Accomplissement de leurs objectifs

Le Consultant fournira l'assistance administrative aux producteurs à travers tout le processus de leur constitution et pendant leur phase de développement pour assurer le respect des statuts et la réalisation des objectifs

Coordination et Transfert de Technologies issues des Résultats des Subventions de la Recherche Appliquée

MCA-Mali gèrera directement un fonds de 2 million de dollars US pour appuyer la Recherche Appliquée ciblée à la levée de contraintes à l'augmentation de la production et de la productivité et des revenus des producteurs. Le Consultant aura la responsabilité d'intégrer les résultats de l'Activité de Subvention de la Recherche Agricole Appliquée dans des modules de formation et sur les sites de démonstration pour la formation pratique des agriculteurs dans la zone du Projet Alatona. Le Consultant aidera également le MCA dans l'organisation et la mise en application des campagnes et symposiums de sensibilisation pour assurer le transfert de la technologie aux groupes qui diffuseront les technologies nouvelles et améliorées aux agriculteurs au-delà de la zone du Projet Alatona. (Pour plus de détails, voir le Manuel d'Opération du Programme de Subvention pour la Recherche Agricole Appliquée et la Technologie).

Sécurisation des besoins de production des Nouveaux Arrivants pour la première Campagne de Production et après

Le Consultant assurera l'accès, en quantité et qualité, aux intrants agricoles dont près de 230 NA sur les parcelles de 5-hectares au début de l'An-3 du projet (première année de production agricole). Il est prévu que ces producteurs soient déjà équipés en matériel de culture attelée. Cependant, ils auront besoin d'intrants et de crédit court-terme. Après l'identification des NA mais avant leur installation/arrivée sur le site du projet, le Consultant estimera leur besoin en intrants et crédit court-terme, et leur besoin en équipement si nécessaire, et travaillera avec les organisations de producteurs existantes ou avec des fournisseurs privés pour assurer que ces besoins sont satisfaits. Pour ce faire, le Consultant pourra faire appel au Programme de Partage de Risque ou le Fonds d'Appui Direct aux producteurs prévus sous l'Activité de Renforcement des Institutions Financières. En proposant ces stratégies, le Consultant prendra en compte les restrictions sur l'utilisation de certains pesticides et produits industriels chimiques conformément aux Directives Environnementales du MCC, les lois Maliennes, le plan de gestion des déprédateurs et des restrictions sur les pesticides et les produits dangereux.

Indicateurs de Suivi-Evaluation

Le Consultant doit, au minimum, fournir les informations sur les indicateurs suivants, désaggrégés par sexe et par PAP et NA si applicable. Ceux-ci ressortent largement du Plan de Suivi-Evaluation de MCA-Mali pour lequel les parties concernées sont jointes en Annexe 1

- Nombre d'organisations mixtes de producteurs
- Nombre d'organisations féminines
- Nombre d'organisations de producteurs de la zone d'Alatona

Les soumissionnaires sont encouragés à suggérer d'autres indicateurs valables avec des cibles annuels.

Exigence de Performance 3 : Accès accru aux services financiers

Le but de l'Activité Services Financiers est d'améliorer l'accès des agriculteurs aux services financiers, tout en créant la base pour un ravitaillement durable du crédit agricole dans la future zone irriguée d'Alatona.

Ces services devraient arriver aux agriculteurs et à leurs organisations à travers les institutions financières qui s'installeront dans la zone d'Alatona et doivent satisfaire les besoins des agriculteurs pour produire d'une façon saine qui ne dérange pas le fonctionnement approprié des marchés financiers. Ceci exigera de mettre en place un système durable pour des opérations de crédit après le Contrat. Les accords entre le MCA et les institutions financières participantes stipuleront que les emprunteurs seront interdits d'acheter des pesticides prohibés avec les prêts.

Le résultat principal prévu de cette activité est la livraison durable de services financiers en quantité suffisante pour satisfaire les besoins de production, de transformation et de commercialisation, à court et moyen termes, des résidents de la zone d'Alatona.

L'Activité de Services Financiers a un complément de ressources, en plus des ressources pour l'assistance technique prévue dans ce contrat. Ce sont : un Fonds de Partage de Risque de 7.89 million USD, un fonds d'appui à l'activité de centrale à risqué de 100,000 USD, un fonds d'appui direct aux nouveaux emprunteurs de 230,000 USD et un fonds de 175,000 USD pour l'appui à l'expansion des institutions de microfinance (IMF) dans la zone d'Alatona.

Bien que le Consultant soit libre de suggérer des approches et méthodologies pour atteindre les résultats escomptés, les activités principales prévues sous cette exigence de performance incluent:

- Le renforcement de la capacité institutionnelle et des produits financiers appropriés des IMF intervenant dans la zone de l'ON
- La mise en œuvre du Programme de Partage de Risque
- L'administration du Programme de Subvention pour l'appui aux PAPs emprunteurs pour la première fois
- Le renforcement de centrale(s) à risque des institutions financières intervenant dans la zone de l'ON
- La définition d'options et/ou de mécanismes pour la collecte et la gestion des revenus fonciers tirés du remboursement des prêts fonciers.

Renforcement de capacité institutionnelle/ Développement de produits:

Des capacités institutionnelles faibles sont constamment désignées (à la fois par les établissements financiers eux-mêmes que par la communauté des donateurs) comme une contrainte à la croissance et à la durabilité à long terme des institutions financières. Bien qu'il y ait plusieurs institutions de microfinance (IMF) dans la zone de l'ON, il n'y a actuellement aucune antenne ou point de service à Alatona. Un des objectifs de cette activité sera de renforcer la capacité des IMF et de les encourager à ouvrir des antennes dans la zone d'Alatona.

Le renforcement des capacités doit se baser sur la connaissance des besoins en services financiers pour les producteurs d'Alatona ; l'offre et la demande actuelle et à venir des instruments financiers qui seraient applicables à l'ON ; la capacité des institutions financières à livrer les produits aux clients; et les forces, faiblesses et défis que les institutions financières rencontrent actuellement pour s'étendre à Alatona. Les IF qui recevront ce renforcement de capacité seront choisies à partir des critères de sélection proposés par le Consultant.

Le Consultant devra appuyer les IMF à développer et offrir des produits financiers qui satisfont aux besoins émergents des activités des producteurs d'Alatona. Ces derniers auront besoin de crédit pour démarrer leurs

opérations (crédit moyen terme) et pour entamer la campagne de production et les activités de commercialisation (crédit court terme). Le Consultant doit assister les IMF qui sont capables de mobiliser l'épargne en les aidant à adapter leurs produits d'épargne aux besoins des producteurs et résidents d'Alatona, et à développer d'autres produits, tels que l'assurance des prêts et l'intermédiation entre les fournisseurs et acheteurs d'intrants.

Incitations aux IMF (Programme de Partage de Risque et Fonds d'Équipement des IMF):

Le PIA envisage deux types de motivations pour inciter les institutions financières à s'installer dans la zone d'Alatona. Premièrement, le projet réserve un montant d'environ 7,84 millions de dollars US pour soutenir le partage de risques (jusqu' à 50% de chaque prêt). Les prêts éligibles incluent les prêts au détail à court et à moyen terme directement aux producteurs par les banques et les IMF éligibles; les prêts par les banques éligibles aux IMF et/ou aux fournisseurs et acheteurs d'intrants qui prêtent à leur tour à de petits agriculteurs. D'autres prêts peuvent être considérés s'ils sont jugés nécessaires pour le succès du Projet. Les premiers prêts réels se feront probablement en début 2010. Deuxièmement, le projet a un fonds concurrentiel et de partage des coûts d'approximativement 175.000 dollars US disponibles pour soutenir les besoins d'équipement des nouveaux points de services dans le périmètre d'Alatona (ordinateurs, motos, etc..) pour encourager les institutions financières éligibles à établir une présence dans la Zone d'Alatona. Le Consultant devra élaborer les procédures d'accès à ce fonds (y compris les options pour la disposition finale) et de distribution des équipements sur une base de compétition.

Subventions aux "Premiers Prêts":

Considérant la faible capacité financière des PAPs, le PIA a réservé jusqu'à 290.000 USD pour subventionner la caution initiale (environ 10% du prêt) exigée à ceux qui veulent emprunter pour la première fois. Ce dépôt de garantie vise à réduire l'obstacle pour certains petits agriculteurs d'accéder au crédit avant la première récolte dans la zone. Le Consultant aidera MCA à développer les procédures opérationnelles et un mécanisme agile pour le transfert de ces fonds du MCA aux institutions financières.

Centrale à Risque ou Registre d'Information des IMF:

La durabilité des IMF et un environnement à faible risque est important pour assurer la disponibilité continue du crédit (et l'accès aux services financiers plus largement). Améliorer la transparence, favoriser le partage d'informations dans le système et diminuer l'emprunt multiple aussi bien que le message que ceci envoie aux emprunteurs / clients des IMF, aideront à répondre à cet objectif. Cette sous-activité renforcera la capacité des centrales à risque qui incorporent des clients de l'ON pour dépister les antécédents de crédit des clients et pour rendre le processus de collecte, de tabulation et d'analyse des données plus efficaces. Le MCA sera responsable de la fourniture de l'équipement, estimée à 100.000 USD à condition que tous les membres de la Centrale à Risque acceptent de partager toutes les informations (positives que négatives) relatives aux clients. Dans le cas contraire, les fonds pourraient être utilisés pour d'autres initiatives similaires. Ces fonds ne seront pas inclus dans le coût de ce Contrat.

Paiements fonciers et Options Institutionnelles:

Enfin, le Projet exige la collecte des paiements annuels pour les terres à travers un mécanisme qui assurera la gestion transparente des revenus fonciers à ne pas mélanger avec d'autres fonds du gouvernement Malien, et qui investira les fonds collectés dans une manière appropriée répondant aux besoins de la population locale d'Alatona. Les propriétaires de parcelles dans le Périmètre Irrigué d'Alatona payeront leurs parcelles sur 20 ans. La méthode de collecte de ces fonds doit encourager la participation des IMF dans la zone. Ceci aura deux avantages : cela permettra aux IMF de lever d'autres ressources sous forme de redevances perçues sur les fonds collectés, et cela

offrira aux PAP et NA un mécanisme facile et accessible de paiement des annuités foncières. Le Consultant conduira une analyse de la situation et proposera des options pour la structure institutionnelle de ce mécanisme. En outre, le Consultant fournira l'appui technique à MCA pendant la phase initiale de la mise en œuvre de ce mécanisme.

Résultats Attendus

Le Consultant ASDA devra, au minimum, atteindre les résultats suivants:

	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Nombre de prêts restants dus par les PAPs et les NA	0	50	200	300
Nombre d'IMF assistés par le Projet	0	1	3	4
Nombre d'IMFs assistés qui ont un taux de remboursement au dessus de 90%	0	0	2	3
Pourcentage de familles PAP utilisant les IMF pour les paiements fonciers et qui sont à jour	NA	NA	60%	85%

Indicateurs de Suivi-Evaluation

Le Consultant doit, au minimum, fournir les informations sur les indicateurs suivants, désagrégés par sexe et par PAP et NA si applicable. Ceux-ci ressortent largement dans le Plan de Suivi-Evaluation de MCA-Mali pour lequel les parties concernées sont jointes en Annexe 1 :

- Nombre de clients (producteurs individuels ou organisations de producteurs) des IMFs
- Crédit distribué aux résidents d'Alatona.
- Qualité du portefeuille des IMF dans la zone d'Alatona
- Nombre d'institutions financières ayant reçu une formation ou une assistance technique
- Nombre de réclamation auprès de la Centrale à Risque au titre des prêts en souffrance
- Taux de recouvrement des prêts aux organisation paysannes dans la zone d'Alatona
- Nombre d'exploitants ayant reçu des prêts individuels auprès des IFs

Les soumissionnaires sont encouragés à suggérer d'autres indicateurs valables avec des cibles annuelles.

Exigence de Performance 4 : La gestion d'eau et l'entretien du réseau hydraulique sont améliorés

L'objectif des activités de gestion d'eau est d'assurer le développement des institutions participantes qui entretiennent efficacement les canaux secondaires et tertiaires, gèrent les redevances- eau, et adhèrent au calendrier agricole. La pérennisation des investissements dans le PIA sera bâtie sur un dispositif institutionnel et

organisationnel fiable des usagers d'eau. Le Consultant sera responsable de fournir les formations indispensables pour un bon fonctionnement de ces organisations.

L'expérience dans le monde montre qu'il est nécessaire de garder les institutions d'usagers d'eau séparées des organisations de producteurs pour assurer une meilleure gestion de l'eau et du réseau d'irrigation. Les soumissionnaires devront proposer une structure organisationnelle et un curriculum de formation qui répondent à cet objectif. Des modules de formation théorique pourraient avoir lieu en salle de formation, avec la possibilité de visites de terrain à Kogoni sur l'autre rive du Fala, pendant que d'autres formations exigeront une application pratique après la fin des travaux d'aménagement.

Les facteurs à prendre en compte dans le développement de la structure organisationnelle incluent : les fonctions principales telles que la gestion des canaux, la distribution de l'eau, la comptabilité des revenus et dépenses, le suivi des prestations de services et des redevances sont mieux fournies à travers une gestion participative/volontaire, ou le recrutement d'un personnel minimum. L'expérience actuelle en zone Office du Niger n'est pas très probante, avec la plupart des OERT (*Organisation des Exploitants du Réseau Tertiaire*) qui n'existent que sur papier. Certains usagers de l'eau ne savent même pas à quel OERT ils appartiennent.

Par ailleurs, il est important de noter que MCA-Mali recrutera un consultant pour étudier en détail les scénarios/options de gestion du système d'irrigation d'Alatona, y compris le canal primaire principal (étude sur l'ancrage institutionnel du Projet d'Irrigation d'Alatona). Le Consultant ASDA devra donc coordonner étroitement avec MCA-Mali et le Consultant de l'étude sur l'ancrage institutionnel pour finaliser la relation entre les OERS (*Organisation des Exploitants du Réseau Secondaire*) et la probable future Agence de Gestion du Périmètre d'Alatona. Conséquemment, la structure organisationnelle et le curriculum de formation seront affinés et approuvés par MCA-Mali à travers un livrable sur la Conception d'un Système de Gestion et d'une Stratégie de Renforcement de Capacité.

Au minimum, les thèmes suivants feront partie du programme de formation:

- **Les fondations organisationnelles des OERS:** aspects légaux et organisationnels de la constitution et du fonctionnement des OERS (le processus de création, les responsabilités des membres du Conseil de Direction and des adhérents, les droits des usagers d'eau, les modalités de fonctionnement, l'Assemblée générale, les relations entre les OERS et l'ON);
- **Le Trésorier et le Secrétariat:** gestion administrative and financière des OERS (dossiers des OERS, budget, secrétariat, gestion des redevances et des comptes, rapportage...);
- **Distribution de l'eau:** distribution rationnelle de l'eau dans le périmètre, familiarité des agents de terrain des OERS avec le fonctionnement des modules à masques et AVIO, les concepts de culture d'étiage et de double culture, les besoins en eau des cultures ;
- **Entretien du Système d'Irrigation:** Etablissement de niveaux adéquats d'entretien pour assurer la durabilité de l'infrastructure d'irrigation;
- **Gestion Technique du Réseau d'Irrigation:** aspects fonctionnels et organisationnels des travaux d'irrigation;

- **Suivi-Evaluation (SE):** Méthodes, instruments and procédures pour le suivi des plans d'actions des OERS, l'évolution des impacts de la formation des OERS sur les usagers d'eau.

Indicateurs de Suivi-Evaluation

Le Consultant doit, au minimum, fournir les informations sur les indicateurs suivants, désaggrégés par sexe et par PAP et NA si applicable. Ceux-ci ressortent largement du Plan de Suivi-Evaluation de MCA-Mali pour lequel les parties concernées sont jointes en Annexe 1 :

- Nombre d'OERS établies dans la zone d'Alatona
- Formations données
- Taux de recouvrement de la redevance eau

Les soumissionnaires sont encouragés à suggérer d'autres indicateurs valables avec des cibles annuelles.

Exigence de Performance 5 : Le Kit de démarrage est distribué aux PAP

Les PAP auront un accès prioritaire aux parcelles de 5 hectares nouvellement irriguées. Elles recevront 2 hectares à titre gratuit (un hectare de double -saison et un hectare de saison unique) et il leur sera exigé d'acheter les 3 autres hectares (de saison unique) aux mêmes conditions que les NA venant de l'extérieur de la zone du projet. Puisque les ménages de PAP commenceront la production avec peu ou pas de ressources et aucun accès au crédit, le projet fournira des " kits de démarrage" se composant de l'équipement et des intrants dont ils ont besoin pendant la première saison de pluie en juin 2010, et les engrais pour un hectare de culture pendant la première saison sèche en novembre 2010. Les femmes recevront également un " kit de démarrage " pour leur première saison de maraîchage.

L'Agent de Passation des Marchés du MCA se chargera de l'approvisionnement et la fourniture de tous les éléments du kit de démarrage aux entrepôts indiqués par le Consultant. Le Consultant s'assurera que les caractéristiques techniques des kits de démarrage répondent aux besoins (par exemple, le dressage des bœufs, vérification des semences), obtiendra des entrepôts avant la fourniture des kits, et organisera la réception des différents éléments du kit et leur distribution aux PAP. Les PAP devraient être impliquées pleinement dans ce processus de répartition. Le même processus sera suivi pour la distribution des kits pour la saison sèche et pour le maraîchage. Le spécialiste en réinstallation de MCA-Mali fournira la liste définitive des familles PAP au consultant ASDA et supervisera de près la distribution des kits avec l'assistance du Consultant pour la Mise en œuvre de la réinstallation (B05).

Cette tâche critique doit être exécutée en pleine collaboration avec le MCA-Mali et les PAPs. Le Consultant développera un plan de distribution des kits de démarrage approuvé par le MCA, et revu par les exploitants PAP (y compris le programme et la stratégie).

Le plan de distribution prendra en compte les infrastructures sociales telles que les entrepôts et les pâturages. Ce plan sera élaboré en collaboration avec le Spécialiste Réinstallation de MCA et le Consultant de Réinstallation (ALA-B05).

Indicateurs de Suivi-Evaluation

Au minimum, le Consultant fournira l'information sur l'indicateur suivant. Ceci ressort largement du Plan de Suivi-Evaluation de MCA-Mali pour lequel les parties concernées sont jointes en Annexe 1

- Nombre de kits distribués/livrés aux PAPs.

5. RAPPORTS AVEC MCA-MALI ET SES AUTRES CONSULTANTS

La mise en œuvre du Projet d'Irrigation d'Alatona sera gérée par le MCA-Mali qui signera des contrats de prestations de services avec divers consultants et entreprises pour exécuter les six activités majeures du PIA.. Le Directeur du Projet d'Irrigation d'Alatona supervisera la coordination et la communication entre ses acteurs et gèrera ce Contrat à travers son Chargé des Services Agricoles. Le Consultant soumettra tous ses rapports et livrables au Chargé des Services Agricoles. Si nécessaire, le consultant sera aussi tenu de communiquer régulièrement avec des collègues de MCA-Mali et MCC-Mali pour aborder les questions qui affectent une ou plusieurs parties du Projet et pour solliciter une contribution et des recommandations pour assurer l'exécution opportune et efficace. Les activités et responsabilités des personnes et entités suivantes joueront un rôle clé dans la mise en œuvre du PIA :

- *L'équipe d'Alatona de MCA-Mali* : En plus du Directeur du Projet et son Chargé des Services Agricoles, cette équipe comprendra les spécialistes en Organisations Paysannes, Réinstallation, Services Financiers, Questions Financières, Hydroagricoles, Environnement et Impact Social, Suivi Evaluation, un département de passation de marchés et d'administration et finance. MCA-Mali fournira la liste du Kit de démarrage au Consultant ASDA pour dispositions à prendre dans le cadre de la distribution aux PAP.
- *Les Consultants pour la mise en œuvre de la Ré-installation et la Distribution de Terres* : Ces Consultants auront comme objectif principal, la bonne gestion et la coordination de tous les différents aspects de la mise en œuvre du PIA sur le terrain.
- *Future Agence de Gestion du Périmètre d'Alatona* : Le mandat de l'AGPA est constitué des volets suivants: 1) la gestion de l'eau du périmètre, 2) la collecte et gestion de la redevance-eau du périmètre, 3) l'entretien de réseau hydraulique (primaire et secondaire), et 4) la gestion de revenu foncier ; 5) le conseil rural (vulgarisation agricole, recherche et développement, Programme de développement Genre , Promotion des organisations paysannes) ; 6) le Suivi-Evaluation. Il est envisagé qu'après la fin du Compact, l'AGPA gèrera le périmètre irrigué d'Alatona.
- *Entreprises d'aménagements hydroagricoles et des infrastructures sociales* : Ces entreprises amèneront les travaux d'irrigation et des infrastructures sociales telles que les maisons des PAP, les écoles, les centres de santé, les magasins de stockage, les puits et les centres multifonctionnels.
- *Equipe d'évaluation d'Impact* : Cette équipe, gérée par MCC, est chargée de la conception et l'exécution d'une évaluation rigoureuse d'impact du Projet d'Irrigation d'Alatona.
- *Equipe d'Enquête Ménage* : Cette équipe inclue les gérants, superviseurs et les enquêteurs qui mèneront l'enquête de ménages dans la zone d'Alatona au démarrage du PIA, au milieu et à la fin. Le MCA-Mali gèrera cette équipe.

6. SYNERGIES AVEC D'AUTRES PROJETS

Divers donateurs internationaux ont travaillé dans la zone de l'ON ces dernières décennies avec le résultat d'une structure de gestion plus efficace et décentralisée et en même temps une augmentation de la production et la productivité de la zone. La coordination avec les divers donateurs travaillant dans la région sera définie et intégrée dans la planification des activités de ce contrat : la Coopération Néerlandaise, l'Agence Française de Développement, le Fonds Européen de Développement, la Coopération Allemande (KFW), la Banque Mondiale et l'USAID. L'ambassade des Pays Bas est aujourd'hui le chef de file des Partenaires Techniques et Financiers intervenant dans la zone Office du Niger.

7. SUIVI-EVALUATION ET RAPPORTAGE

Le Consultant fournira à temps un système d'information compréhensif, cohérent et de haute qualité de suivi et rapportage de toutes les activités et des résultats. Au minimum, le Consultant élaborera une système d'information qui suit les bénéficiaires et comment ils sont touchés par les interventions, et qui correspond aux exigences de Suivi et Evaluation de MCA-Mali pour MCC. Il est suggéré que ce système d'information comprenne les éléments suivants:

Une base de données

Le Consultant élaborera, en étroite collaboration avec MCA-Mali, une base de données pour suivre les bénéficiaires pour toutes les activités du Projet. Cette base de données doit inclure les données sur chaque exploitation agricole ou ménage, (données démographiques sur les familles PAP) ;, les données démographiques sont disponibles dans le RAP et pour les NQ, Les données démographiques seront collectées par l'activité d'attribution de terre et seront fournies au Consultant d'ASDA. Cette base de données sera mise à la disposition de tout membre de l'équipe pour faciliter le rapportage précis et à temps. Le Consultant sera obligé de travailler avec l'équipe de Suivi et Evaluation de MCA-Mali pour s'assurer que la collecte de données et la gestion satisfont les standards minima de qualité. Cette base de données doit aussi permettre la désagrégation par genre, âge et d'autres paramètres appropriés par activités. Les données pourraient être développées en Excel ou autre logiciel de gestion de données, proposé par le Consultant et accepté par le MCA-Mali..

Alignement et Coordination avec le Plan de SE de MCA Mali

Le Consultant ASDA est le fournisseur d'un certain nombre d'indicateurs de performance identifiés dans le Plan de SE de MCA. Le système de suivi et rapportage permettra la collecte, l'analyse et le rapportage sur ces indicateurs spécifiques. La collecte des données et leur traitement permettra la ventilation par sexe, âge, et groupe de revenu. MCA-Mali peut aussi proposer des modifications et additions aux indicateurs dans le Plan de Suivi et Evaluation, comme par exemple les indicateurs d'étapes et les indicateurs de niveau d'activités.

Le Consultant fournira des rapports trimestriel, semestriel et annuel pour MCA-Mali sur le programme de performance et l'administration des sous-activités pour lesquelles il est responsable suivant un calendrier à déterminer par MCA-Mali. En plus, le Consultant coordonnera avec d'autres Consultants du MCA-Mali pendant la planification et la mise en œuvre de l'enquête ménages et d'autres études à déterminer. Le Consultant coopérera avec le processus de MCA-Mali pour assurer la qualité de données internes et les évaluations de qualité de données externes, En dernier lieu, MCA-Mali encourage le Consultant à documenter et rapporter les données qualitatives et l'information empirique relative à la planification et la mise en œuvre et développer les indicateurs pour mesurer à quel point le PIA a fait face à toutes les inégalités de genre dans l'accès et la commande des ressources.

8. DUREE, LIEU DE SIEGE ET ZONE D'INTERVENTION

La consultation commencera à partir de la signature de contrat jusqu'à la fin du Compact en septembre 2012. Il est prévu que le Consultant travaille à Diabaly, région de Ségou, Mali pour accomplir les tâches.

9. RAPPORTAGE ET LIVRABLES

Le tableau ci-dessous donne un programme récapitulatif des livrables à fournir par le Consultant. MCA-Mali initiera les paiements au Consultant après réception et approbation de ces livrables, comme spécifié par ailleurs dans le dossier d'appel à propositions (RFP).

9.1 Calendrier des livrables

Étant donné que la date précise de début pour ce Contrat n'est pas connue, le tableau ci-dessous exprime les échéances en jours à partir de la date de signature du Contrat.

Livrables Techniques	Délai
Rapport de mobilisation	15
Atelier de Lancement des Activités de Développement des Services Agricole	30
Plan de Travail Global et Stratégie de mise en œuvre	
Le consultant remet le premier draft en Français	45
MCA et MCC soumettent des commentaires sur le premier draft	55
Le consultant remet le rapport définitif en Français et en Anglais	70
Plans de Travail Annuels (3)	30 septembre 2009, 2010, 2011
Système d'Information de Suivi et Evaluation	120
Rapport de diagnostic des institutions financières dans la zone de l'Office du Niger	130
Conception du Système de Gestion d'eau et stratégie de renforcement de capacité	150
Premier évènement de coordination avec le Comité Consultatif du Projet Alatona (Le Consultant se réunira avec le Comité Consultatif chaque semestre, au moment de la soumission des rapports semestriel et annuel)	180
<u>Directives pour les Subventions aux "Premiers Prêts"</u>	240
Manuel de procédures pour le Programme de Partage de Risque du Crédit (EX 3)	270
Rapport sur les options de l'Ancrage de l'Entité de Revenus de terre (EX 3)	360
Plan de distribution des Kits de démarrage (EX 5)	420

Rapports Périodiques : (L'année du contrat suit le calendrier du Compact qui commence le 17 septembre)	
Rapports Trimestriels d'Exécution (2) (Ces rapports couvrent trimestre 1, Année 1 du Contrat, et trimestre 3, Année 1 du Contrat seulement)	Dix (10) jours après la fin de chaque trimestre.
Rapports Semestriels d'Exécution (4) (Ces rapports sont exigés à la fin du trimestre 2 de chaque Année du Contrat)	Dix (10) jours après la fin de période de rapportage, c.-à-d. Trimestre 2 chaque année
Rapports Annuel d'Exécution (4)	
Le consultant remet le premier draft	11 mois
MCA et MCC soumettent des commentaires sur le premier draft	11,5 mois
Le consultant remet le rapport définitif	12 mois
**Le consultant suivra le programme semblable pour la soumission de tous rapports périodiques pour les 2ème, 3ème et 4ème années du contrat	
Rapport Final du Programme des Activités de Développement des Services Agricoles	
Le consultant remet le premier draft	15 aout 2012
MCA et MCC soumettent des commentaires sur le premier draft	30 aout 2012
Le consultant remet le rapport définitif	15 septembre 2012

9.2 Description des livrables

Les paragraphes qui suivent fournissent des compléments sur le contenu des livrables que le Consultant doit préparer et fournir conformément à ce Contrat.

Rapport de Mobilisation

Le rapport de mobilisation est essentiellement un narratif qui décrit les actions entreprises par le consultant pour établir une présence sur le terrain. Ce rapport doit inclure un plan de recrutement du personnel et un plan de mise en place du bureau de consultant à Diabaly. L'approbation du MCC est exigée.

Atelier de Lancement

Cet atelier signalera le démarrage effectif du programme de développement des services agricoles après la mobilisation. L'objectif de l'atelier est d'informer toutes les parties prenantes du Projet d'Irrigation Alatona. Ces acteurs sont entre autres MCA-Mali, MCC-Mali, la Société Civile, les autorités locales, le Conseil Consultatif du Projet d'Irrigation, les consultants de MCA-Mali, les services techniques, les représentants des ONG. Les éléments à dégager pendant la réunion incluront entre autres la présentation des objectifs d'ASDA, le plan de travail provisoire et les résultats attendus. La date prévue pour l'atelier est 30 jours après la signature du Contrat.

Plan de Travail Global

Le consultant fournira un plan de travail global et une stratégie de mise en œuvre couvrant toute la durée du programme y compris une stratégie pour l'achèvement des objectifs de chaque exigence de performance. En plus, cette livrable inclura un plan de travail détaillé pour la première année du Contrat. Pour les années subséquentes le Consultant préparera un plan de travail détaillé qui sera élaboré sur la base de ce plan de travail global. Ce plan montrera le délai pour chaque activité, avec les dates de commencement et de fin de chaque étape à entreprendre pour la mise en œuvre de l'activité. L'approbation du MCC est exigée.

Plans de travail Annuel

Le Consultant fournira un plan de travail annuel à MCA pour approbation avant le début de la mise en œuvre. Le premier plan de travail sera fourni en même temps que le plan de travail global et ensuite les plans seront soumis avant le 30 septembre de chaque année suivante

Système d'Information de Suivi et Evaluation

Le Consultant proposera un système d'information et suivi détaillé, qui au minimum, inclura une base de données de suivi des bénéficiaires et une méthodologie et un chronogramme de collecte des données pour les indicateurs du Plan de Suivi et Evaluation de MCA-Mali, pour lequel le Consultant ASDA sera la source des données. Ce système permettra le suivi étroit des interventions et des résultats de ces interventions avec les bénéficiaires et fournira à temps les données de qualité à l'équipe de Suivi et Evaluation de MCA-Mali. La collecte des données complémentaires et la gestion des tâches ou d'activités de suivi pourrait s'ajouter à cela si nécessaire.

Conception du Système de Gestion d'eau et stratégie de renforcement de capacité

Le rapport décrira la stratégie à entreprendre pour sensibiliser les cultivateurs par rapport à la gestion de l'eau, pour déterminer et proposer une structure organisationnelle et les besoins en formation des organisations des usagers d'eau d'Alatona.

Directives pour les Subventions aux "Premiers Prêts":

Considérant la faible capacité des PAPs, le PIA a réservé jusqu'à 290.000 USD pour subventionner la caution initiale (environ 10% du prêt) exigée pour ceux qui veulent emprunter pour la première fois. Ce dépôt de garantie vise à réduire l'obstacle pour certains petits agriculteurs d'accéder au crédit avant la première récolte dans la zone. Le Consultant développera les procédures opérationnelles pour assister le MCA à mettre en œuvre ce programme.

Manuel d'Opérations pour le Programme de Partage de Risques du Crédit

Le Manuel d'Opérations inclura les directives opérationnelles, l'administration et la supervision du programme, les conditions de participation pour les institutions financières éligibles, le développement d'ébauche de documentation légale, l'administration d'après Compact, et d'autres tâches telles qu'identifiées par MCA-Mali. Le Manuel d'Opérations prendra en compte les expériences des programmes semblables dans la région. L'approbation du MCC est exigée.

Rapport diagnostic des institutions financières dans la zone de l'Office du Niger

Se basant sur des critères de sélection opérationnelle et financière, le Consultant administrera le processus de sélection d'au moins 5 institutions financières travaillant dans la zone de l'Office du Niger qui participeront à la formation et aux programmes de partage de risques. Ce rapport présentera la méthodologie entreprise (y compris les critères de sélection) et les résultats de diagnostic. Les critères de sélection seront approuvés par le MCA avant de commencer avec l'évaluation des institutions. L'approbation du MCC est exigée.

Rapport sur les options de l'Ancrage de l'Entité de Revenus de terre

Le rapport analysera les options institutionnelles et fera les recommandations par rapport à la structure institutionnelle proposée, la charte légale et les statuts, la gouvernance, la structure organisationnelle et financière de comptabilité, y compris les propositions pour le recouvrement des fonds fonciers pour l'entité de revenus des terres. L'approbation du MCC est exigée.

Plan de distribution des Kits de Démarrage

Le Consultant fournira un plan qui comportera la distribution du trousseau de démarrage. Le plan de distribution prendra en compte les infrastructures sociales telles que les magasins et les pâturages. Ce plan sera élaboré en étroite collaboration avec le Consultant de Réinstallation (ALA-B05) et le spécialiste de réinstallation du MCA-Mali. L'approbation du MCC est exigée.

Journée de concertation avec la Conseil Consultatif du Projet Alatona

Le Consultant organisera deux fois par ans les journées de concertation avec la Conseil Consultatif du Projet Alatona. Le premier aura lieu après la soumission et l'approbation du MCC du premier rapport semestriel et le deuxième aura lieu à la fin de l'année et présentera le rapport annuel et passera en revue le plan de travail pour l'année à venir. Ces journées de concertation seront coordonnées avec d'autres consultants de MCA-Mali si nécessaire.

Rapport Périodique

Rapports Trimestriels (2) et Semestriels d'Exécution (4)

Pour la première année du contrat, le consultant élaborera les Rapports Trimestriels d'Exécution qui fourniront un sommaire de la progression dans l'exécution de toutes les activités et seront basés sur les plans de travail approuvés. Pour la deuxième, troisième, et quatrième année du projet le Consultant soumettra seulement les rapports semestriels. Le contenu de deux rapports sera le même ; pour chaque exigence de performance de l'ASDA, le Consultant doit faire le point sur:

- Les activités réalisées
- Les activités qui sont en cours
- Les activités prévues pour la période mais non réalisées,
- Les difficultés rencontrées et les solutions proposées
- L'état d'avancement sur les indicateurs
- La progression vers la réalisation des Conditions Préalables
- Le plan de travail approuvé actualisé pour le trimestre suivant.

N.B. Pour ce qui concerne la formation, les rapports décriront les thèmes dispensés, la méthodologie de la formation, l'évaluation qualitative de l'efficacité de chaque programme de formation. De plus, toutes les données sur les rapports doivent être réparties par sexe et par catégorie d'agriculteurs (PAP séparés des NA).

Rapports Annuels d'Exécution

Le Consultant préparera et soumettra les Rapports Annuels d'Exécution, qui seront plus riches en récit narratif que les Rapports Trimestriels et Semestriels d'Exécution. Succinctement indiqué, le Rapport Annuel d'Exécution fournira des informations supplémentaires au rapport trimestriel aussi bien que les données d'exécution graphiquement représentées.

Les rapports annuels d'exécution incluront:

1. Une synthèse des activités exécutées dans les trimestres 3 et 4 :
 - Les activités qui sont en cours
 - Les activités prévues pour la période mais non réalisées,
 - Les difficultés rencontrées et les solutions proposées

- L'état d'avancement sur les indicateurs
 - La progression vers la réalisation des Conditions Préalables
2. Les tableaux de synthèse des résultats de l'année
 3. « Leçons Apprises »: En se basant sur les difficultés/empêchements rencontrés le Consultant décrira les leçons principales apprises à cette date et les recommandations pour l'exécution des meilleures pratiques. Il fournira également des réussites et les anecdotes concernant les, les projets, les activités d'EES, etc. (par exemple, les « succès »).
 4. Les recommandations pour l'année prochaine à fin d'améliorer l'exécution et atteindre les objectifs du contrat.
 5. Analyse Genre - analyse de l'exécution des stratégies et des composantes d'inclusion du genre.
 6. Contenu Supplémentaire:
 - a. Graphiques, photos et tout autre tableau d'informations
 - b. Coordination des Donateurs: Décrire la coordination du financement MCC avec d'autres aides étrangères des Etats-Unis et/ou de tout(e) autre pays/ organisation donateur dans l'année précédente.
 - c. Coordination avec MCA-Mali et d'autres Exécutants de PIA.

Rapport Final du Programme des Activités de Développement des Services Agricoles

Le rapport final reflète le rapport annuel et décrit entre autres les résultats obtenus, l'impact du projet, les recommandations pour le futur du périmètre et les leçons apprises, pour prendre en compte d'autres projets après le Compact. Ce rapport sera un document public disponible sur le site web de MCA-Mali et MCC.

Rapports Nécessitant une Traduction en Anglais et Nombre de Copies exigées

Le Consultant soumettra toutes les prestations du Contrat à MCA-Mali, à travers le Coordinateur des Services Agricoles. Le Consultant soumettra des versions Françaises de tout livrable indiqué ci-dessus. La traduction en anglais est exigée pour tout livrable qui nécessite l'approbation du MCC. Le Consultant soumettra cinq (5) copies de chaque livrable final dans la langue demandée. Le Consultant soumettra dix (10) copies, chacun en Anglais et en Français de la version définitive de son Rapport Final, y compris tous les annexes. En plus des copies, le Consultant fournira à MCA-Mali une copie électronique de chaque livrable en Microsoft Word®, les sections financières du rapport doivent être soumises en Microsoft Excel®.

11. LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

Les documents de référence seront mis à la disposition de toutes les entreprises retenues sur la liste restreinte :

- "Alatona Agricultural Systems Development Project" Final Report, CDM, July 2007
- "Review of Financial Institution Capacity to Deliver Agricultural and Equipment Credit in the Alatona and Recommendations for Structuring the Institutional Support Activities", CDM, April 2007
- "Rapport Technique d'Irrigation IR7: Organisation des Usagers d'Eau", CDM, Version Définitive, October 2007
- "Resettlement Action Plan for the Alatona Irrigation Project", CDM, Draft, March 2008
- "L'Agriculture et L'élevage : Deux Activités nécessairement complémentaires pour une meilleure mise en valeur du périmètre irrigué d'Alatona", CDM, Version Définitive, May 2007.

- Le Manuel de Don du Programme de Subvention de la Recherche Agricole Appliquée et de la Technologie
- [Plan](#) de Suivi et Evaluation

12. PERSONNEL CLE

Le Consultant projettera le nombre et le type de son personnel pour se conformer aux résultats et prestations prévus. Cependant, MCA-Mali considère les sept spécialistes ci-dessous énumérés comme étant le personnel clé minimum pour une exécution réussie du projet. Ce personnel devra avoir accès à tout moment à l'appui et au soutien du siège des entreprises retenues pour l'exécution de ce contrat. Des soumissionnaires seront invités à suggérer des combinaisons selon les ensembles de compétence de leur personnel de base proposé.

Chef d'Equipe du Programme ASDA :

Fonctions: Il est le responsable de l'équipe ASDA et devra:

- Établir et gérer les politiques, les procédures, et le personnel requis pour l'exécution réussie des tâches et des sous activités décrites ci-dessus et pour l'accomplissement des objectifs du contrat;
- Entretenir une coordination et une consultation efficace avec MCA-Mali et d'autres acteurs engagés dans le développement de la zone d'Alatona;
- Superviser la mise au point des plans de travail et des budgets annuels conformes aux rendements et résultats prévus de l'ASDA, surveiller et rapporter sur des opérations (rapports trimestriels et annuels), et servir de guide et de soutien aux membres de l'équipe d'ASDA;
- Présenter le programme ASDA au public, la communauté de donateurs, et les partenaires ASDA, les sous-traitants, les acteurs en collaboration étroite avec MCA; et
- Etre le point Focal entre son équipe ASDA, MCA-Mali et tout autre Consultant de MCA-Mali

Qualifications: La réalisation réussie exigera:

- Au moins 15 ans d'expérience dans la gestion des projets dans les pays en voie de développement.
- Capacité avérée à gérer avec succès une équipe multidisciplinaire dans un contexte de pays en voie de développement;
- Fortes compétences en Planification de programme et de budget, gestion de ressources humaines, communication, construction d'équipe et interpersonnelle;
- Formation formelle jusqu'au niveau diplômé en agrobusiness, génie rural (c-à-d, irrigation), économie agricole ou un autre domaine relatif et au moins 10 ans d'expérience en conception et exécution des projets de développement dans le secteur rural;
- Compétence en Français et Anglais; la connaissance de la langue locale (Fulfude, Bambara) est préférée;
- Une expérience professionnelle de terrain en Afrique Occidentale et/ou expérience du Mali; et

Spécialiste en formation :

Fonctions: Les responsabilités du/de la spécialiste incluront:

- Conception et exécution de tous les programmes de formation;

- Conception des manuels et des matériels de formation;
- Fournir l'appui technique pour la résolution des problèmes complexes ou nouveaux qui se posent pendant l'exécution du programme de formation.
- Surveillance, revue et modification périodiques des programmes de formation

Qualifications: La réalisation réussie de cet ensemble de compétence exigera:

- Au moins 10 ans d'expérience dans la conception des activités de vulgarisation et de formation.
- De solides qualifications en matière d'éducation des adultes, d'écriture, d'utilisation des outils multimédia pour la livraison des messages, excellente aptitude de communication interpersonnelle;
- Expertise avérée en formation sensible au genre.
- Capacité avérée de gérer avec succès et mise en application d'un programme de formation complexe;
- Une expérience professionnelle de terrain en Afrique Occidentale et/ou expérience du Mali;
- Compétence dans la langue Française et alphabétisé en langues locales (Fulfulde, Bambara)

Spécialiste en organisations paysannes/coopératives :

Fonctions: Les responsabilités du/de la spécialiste incluront:

- Conception des programmes de formation appropriés pour les différents groupes d'agriculteurs ciblés par le projet;
- Conception de manuels d'opération et des matériels de formation de haute qualité;
- Mise en application d'un programme de formation des agriculteurs ciblés en gouvernance organisationnelle, gestion d'exploitation, gestion financière, approvisionnement en intrants et commercialisation;

Qualifications: La réalisation réussie de cet ensemble de compétences exigera:

- Au moins 5 ans d'expérience dans la conception des programmes d'études pour des activités de formation d'agriculteurs en matière d'organisations paysannes et la conduite d'une telle formation;
- De solides qualifications en matière d'éducation des adultes, d'écriture, d'utilisation des outils multimédia pour la livraison des messages, excellente aptitude de communication interpersonnelle;
- Capacité avérée de gérer avec succès et mise en application d'un programme de formation complexe;
- Une expérience professionnelle de terrain en Afrique Occidentale et/ou une expérience du Mali;
- Compétence dans les langues Françaises et Bambara; alphabétisé en Fulfulde est un plus;

Spécialiste Agricole (céréale et horticulture) :

Fonctions Les responsabilités du/de la spécialiste incluront:

- Conception de manuels et des matériels de formation de haute qualité;
- Conception et exécution des programmes de formation appropriés pour les différents groupes d'agriculteurs ciblés par le projet (PAPs, NA) en gestion d'exploitation et jardins maraîchers, droits et responsabilités de la tenure de la terre, gestion financière, et production agricole.
- Communication entre le Consultant, le MCA-Mali et les du Programme de Subvention de Recherches Agricoles Appliquées et assurer la diffusion des résultats réussis des subventions à la recherche appliquée aux agriculteurs d'Alatona.

- Travail avec des groupes d'agriculteurs, des fournisseurs d'intrants et autres entreprises dans la chaîne de valeur et en plus établissement des liens entre producteurs, distributeurs et consommateurs.
- Étude de faisabilité et organisation des marchés, technologie à valeur ajoutée, efficacité d'opération et contrôle de qualité.
- Appui aux agriculteurs afin de pouvoir lever certaines contraintes de fonctionnement telles que : problèmes d'équipement, analyse du flux de travail, qualifications de travail et d'autres problèmes qui peuvent constituer des contraintes ou des menaces immédiates pour les coopératives cibles et d'autres entreprises.

Qualifications: La réalisation réussie de cet ensemble de compétences exigera:

- Au moins 5 ans d'expérience dans la conception et exécution des programmes d'études pour des activités de formation d'agriculteurs et la conduite d'une telle formation; et soutenir des activités coopératives
- Une formation académique en vulgarisation agricole, y compris l'agronomie, la gestion intégrée des parasites, la gestion des nutriments du sol, la production irriguée de riz, la production d'échalotes et de légumes, la gestion d'exploitation, qualifications en gestion financière, entre autres. Il est aussi souhaitable que le/la spécialiste ait une connaissance en gestion du bétail ;
- De solides qualifications en matière d'éducation des adultes, d'écriture, d'utilisation des outils multimédia pour la diffusion des messages, excellente aptitude de communication interpersonnelle;
- Une expérience dans l'agrobusiness, la technologie alimentaire, le génie rural ou un domaine relatif (par exemple, irrigation),
- Au moins de 5 ans d'expérience à travailler avec des entreprises et les projets sur le terrain dans les domaines de la production, la transformation (chaîne à valeur ajoutée) et la commercialisation.;
- Expertise dans la conception et la conduite des programmes de démonstration et de formation, et capacité avérée à travailler avec les entrepreneurs et les coopératives de producteurs;
- Capacité avérée de gérer avec succès et mettre en application un programme de formation complexe;
- Une expérience professionnelle de terrain en Afrique Occidentale et/ou une expérience du Mali;
- Compétence dans les langues Françaises et Bambara; alphabétisé en Fulfulde est un plus;

Spécialiste en suivi et évaluation :

Fonctions: Les responsabilités du/de la spécialiste incluront:

- Conception et exécution d'un système de collecte, de récupération et de gestion de données concernant le Projet ASDA, y compris l'intégration des définitions des indicateurs et méthodologie de MCA-Mali.
- Les rapports trimestriels et annuels des indicateurs appropriés du projet,
- La coordination avec MCA-Mali pour la conception et l'exécution d'une méthodologie pour choisir les communautés éligibles pour des activités de formation.
- Travail en étroite collaboration avec le Responsable Suivi & Evaluation (S&E) au sein de MCA-Mali et exécution d'autres tâches et responsabilités comme demandé.

Qualifications: La réalisation réussie de cet ensemble de compétences exigera:

- Une formation formelle en sciences économiques, gestion financière, statistiques ou dans un domaine relatif à l'analyse quantitative du programme,

- Au moins 5 ans d'expérience dans le développement et la gestion des bases de données.
- Expérience démontrée dans la mise en application des systèmes transparents et objectifs des opérations d'évaluation de S&E, y compris l'analyse des informations et la soumission des rapports au Chef de l'Equipe d'ASDA
- De préférence au moins 7 ans d'expérience en agriculture ou développement rural ; 5 ans d'expérience dans les projets dans le domaine du suivi évaluation gestion de projet.
- Une expérience professionnelle de terrain en Afrique Occidentale et/ou une expérience du Mali;
- Compétence dans les langues Françaises et Bambara; alphabétisé en Fulfulde et compétence en Anglais sont des plus;

Spécialiste en Organisation des usagers d'Eau :

Fonctions: Les responsabilités du/de la spécialiste incluront:

- Mise au point d'une méthode de gestion des eaux irriguées au niveau du réseau hydraulique Secondaire et Tertiaire.
- Conception de manuels et des matériels de formation de haute qualité;
- Conception et exécution d'un programme de formation approprié pour la mise en place et le fonctionnement durable des usagers en techniques et normes d'entretien et de tour d'eau, en procédures de passation des marchés, en droits des usagers d'eau
- Appui technique en ce qui concerne la gestion de l'eau dans le nouveau périmètre.
- Facilitation de la communication entre les différents acteurs impliqués dans la gestion d'eau.
- Appui administratif pour la mise en place et l'enregistrement d'une union des usagers d'eau.

Qualifications: La réalisation réussie de cet ensemble de compétences exigera

- Au moins 5 ans d'expérience dans la conception des programmes d'études pour des activités de formation du domaine des usagers d'eau et la conduite d'une telle formation;
- De solides qualifications en matière d'éducation des adultes, d'écriture, d'utilisation des outils multimédia pour la diffusion des messages, excellente aptitude de communication interpersonnelle;
- Capacité avérée de gérer avec succès et mise en application d'un programme de formation complexe;
- Une expérience professionnelle de terrain en Afrique Occidentale et/ou une expérience du Mali;
- Compétence dans les langues Françaises et Bambara; alphabétisé en Fulfulde est un plus;

Spécialiste en Crédit Rural et Services Financiers :

Fonctions: Les responsabilités du/de la spécialiste incluront:

- Évaluation des forces, faiblesses et des besoins de formation des institutions financières, y compris les IMF;
- Conception et supervision d'un programme de partage de risques de crédit;
- Conception et exécution des programmes d'études pour les activités de formation des institutions financières, et une formation qui développera des rapports entre les agriculteurs, les institutions financières et les fournisseurs d'intrants.
- Fourniture de l'appui continu aux agriculteurs, aux institutions financières et aux fournisseurs d'intrants pour assurer les liens fructueux entre tous les acteurs.

Qualifications: La réalisation réussie de cet ensemble de compétences exigera:

- Formation formelle en crédit, finances, développement rural ou un domaine relatif avec au moins 5 ans d'expérience dans les services financiers ruraux, y compris la fourniture d'assistance technique aux organisations financières.
- Au moins 5 ans d'expérience de terrain dans les projets de services financiers.
- Expertise dans la conception et la conduite des programmes de formation d'institutions financières;
- Une expérience professionnelle de terrain en Afrique Occidentale et/ou une expérience du Mali;
- Compétences dans les langues Françaises et Bambara; alphabétisé en Ffulfulde est un plus;

En plus de ce personnel clé, l'équipe pourrait se doter aussi de certains postes additionnels tels que : un(e) spécialiste en élevage, un(e) spécialiste en Communication, un(e) spécialiste en environnement et un(e) spécialiste en genre.

12. TYPE DE CONTRAT ET MONTANT

Ce Contrat sera un contrat à prix fixe dont le montant maximum est estimé à \$13,5 millions

Annex 1: MCA-Mali Monitoring and Evaluation Plan – AIP Indicator Tables

Performance Results 1 and 2:

Résultat escompté	Indicateur	Définition	Unité	Fréquence de collecte
Les revenus de la main d'œuvre agricole dans le périmètre irrigué d'Alatona ont augmenté	Revenus de la main d'œuvre agricole saisonnière dans le périmètre d'Alatona	Revenu annuel moyen d'un ouvrier agricole saisonnier, incluant la valeur monétisée des bénéfices et paiements en nature	FCFA	Annuel
Les rendements projetés sont réalisés	Rendement moyen du riz en saison hivernale	Rendement moyen du riz pendant la saison des pluies (rendement agronomique de Paddy) dans la zone Alatona	Tonnes/ha	Annuel
La production agricole irriguée en saison sèche est rendue possible	Intensité culturale en saison sèche	Pourcentage de la superficie totale qui est irriguée en saison sèche	%	Annuel
Les produits agricoles sont effectivement commercialisés	Valeur des produits agricoles vendus par les exploitants	Valeur des différents produits agricoles vendus à travers les OP.	Million de FCFA	Annuel
Des emplois sont créés	Emplois agricoles créés dans la zone de l'Alatona	Nombre d'emplois agricoles créés dans la zone d'Alatona	Nombre	Annuel
Les populations PAP ont maximisé l'utilisation de leurs parcelles	Superficie exploitée sous riz pendant l'hivernage par les familles PAP	Nombre d'hectares cultivé en riz pendant l'hivernage par les exploitations des PAP	ha	Annuel
Les familles ont maximisé les produits d'élevage	Production moyenne de lait par jour et par tête	Quantité moyenne de lait produit par jour et par tête	litre	Trimestriel
La commercialisation du riz est en expansion	Quantité de riz commercialisable	Production totale de riz moins l'autoconsommation.	tonne	Annuel
Les coopératives agricoles sont	Nombre de coopératives mixtes	Nombre de coopératives mixtes ayant	Nombre	Annuel

fonctionnelles	fonctionnelles	eu au moins une réunion statutaire et un type de service offert à ses membres		
Les coopératives féminines sont fonctionnelles	Nombre de coopératives féminines fonctionnelles	Nombre de coopératives féminines ayant eu au moins une réunion statutaire et un type de service offert à ses membres	Nombre	Annuel
Les coopératives de femmes sont mises en place	Nombre de coopératives de femmes dans l'Alatona	Nombre de coopératives de femmes légalement constituées	Nombre	Annuel
Les organisations paysannes sont mises en place	Nombre d'organisations paysannes dans l'Alatona	Nombre d'organisations paysannes légalement constituées	Nombre	Annuel
Les femmes des familles PAP ont maximisé l'utilisation des parcelles maraîchères	Taux d'utilisation des parcelles maraîchères par les femmes des PAP	Pourcentage des superficies maraîchères allouées aux femmes PAP qui sont effectivement cultivées	%	Annuel
Des techniques agricoles améliorées sont adoptées	Taux d'adoption par les PAP des techniques agricoles améliorées	Pourcentage des exploitants agricoles (PAP) ayant appliqué au moins une technique améliorée par rapport à l'ensemble des exploitants PAP	%	Annuel
Les services de vulgarisation et de formations sont fournis aux paysans	Nombre de personnes ayant complété le module d'alphabétisation	Nombre de personnes (exploitations PAP et nouveaux arrivants) ayant assisté à l'ensemble des cours d'un module de formation en alphabétisation	Nombre	Annuel
Les services de vulgarisation et de formations sont fournis aux paysans	Nombre de personnes ayant complété le module sur les titres fonciers	Nombre de personnes (exploitations PAP et nouveaux arrivants) ayant assisté à l'ensemble des cours d'un module sur les titres fonciers	Nombre	Annuel
Les services de vulgarisation et de formations sont fournis aux paysans	Nombre de personnes ayant complété le module sur les techniques de production de riz	Nombre de personnes (exploitations PAP et nouveaux arrivants) ayant assisté à l'ensemble des cours d'un	Nombre	Annuel

	et d'échalote	module sur les techniques de production de riz et d'échalote		
Les services de vulgarisation et de formations sont fournis aux paysans	Nombre de personnes ayant complété le module sur la mise en place des organisations paysannes	Nombre de personnes (exploitations PAP et nouveaux arrivants) ayant assisté à l'ensemble des cours d'un module sur la mise en place des organisations paysannes	Nombre	Annuel
Les services de vulgarisation et de formations sont fournis aux paysans	Nombre de personnes ayant complété le module sur la formation agricole technique	Nombre de personnes (exploitations PAP et nouveaux arrivants) ayant assisté à l'ensemble des cours d'un module sur la formation agricole technique	Nombre	Annuel
Les services de vulgarisation et de formations sont fournis aux paysans	Nombre de personnes ayant complété le module sur la gestion financière et technique des organisations paysannes	Nombre de personnes (exploitations PAP et nouveaux arrivants) ayant assisté à l'ensemble des cours d'un module sur la gestion financière et technique des organisations paysannes	Nombre	Annuel
Les services de vulgarisation et de formations sont fournis aux paysans	Nombre de personnes ayant complété le module sur la sur le renforcement des services aux membres des organisations	Nombre de personnes (exploitations PAP et nouveaux arrivants) ayant assisté à l'ensemble des cours d'un module sur le renforcement des services aux membres des organisations	Nombre	Annuel
Les services de vulgarisation et de formations sont fournis aux paysans	Nombre de femmes ayant complété le module sur les jardins maraichers	Nombre de femmes (exploitations PAP et nouveaux arrivants) ayant assisté à l'ensemble des cours d'un module sur les jardins maraichers	Nombre	Annuel
Les organisations paysannes sont mises en place	Nombre d'organisations paysannes dans l'Alatona	Nombre d'organisations paysannes légalement constituées	Nombre	Annuel
Les coopératives de femmes	Nombre de coopératives de	Nombre de coopératives de femmes	Nombre	Annuel

sont mises en place	femmes dans l'Alatona	légalement constituées		
Les coopératives agricoles sont fonctionnelles	Nombre de coopératives mixtes fonctionnelles	Nombre de coopératives mixtes ayant eu au moins une réunion statutaire et un type de service offert à ses membres	Nombre	Annuel

Performance Result 3:

Résultat escompté	Indicateur	Définition	Unité	Fréquence de collecte
L'accès aux services financiers est amélioré	Crédits alloués aux résidents de l'Alatona	Valeur en termes réels des crédits obtenus par les exploitants de l'Alatona	FCFA	Annuel
L'accès aux services financiers est amélioré	Nombre de clients (OPs et/ou exploitants d'Alatona) des institutions de micro finances (IMF)	Nombre de clients actifs des IMF dans la zone de l'Alatona	Nombre	Annuel
La capacité des institutions financières dans la zone de l'Alatona est améliorée	Nombre d'institutions financières ayant reçu une formation ou une assistance technique	Nombre d'Institutions Financières et de banques ayant reçu une formation ou une assistance technique par le Projet	Nombre	Annuel
La capacité des institutions financières dans la zone de l'Alatona est améliorée	Pourcentage de réclamation auprès de le Fond à Risque au titre des prêts en souffrances	Pourcentage de réclamations faites par les Institutions Financières auprès de le Fond à Risque pour le paiement des prêts en souffrance	%	Annuel
La capacité des institutions financières dans la zone de l'Alatona est améliorée	La Centrale à Risque est opérationnelle	La base de données pour la centrale à risque est élaborée et utilisée par les institutions financières dans leurs décisions de crédits.	Y/N	Annuel

La crédibilité financière des organisations paysannes auprès des IF est établie	Taux de recouvrement des prêts aux OP dans l'Alatona	Le pourcentage du montant des prêts accordés aux OP remboursés aux institutions financières	%	Annuel
La crédibilité financière des exploitants agricoles auprès des IF est établie	Nombre d'exploitants ayant reçu un incentive direct pour son premier prts auprès des IF	Nombre d'exploitants de la zone d'Alatona ayant reçu un incentive direct pour son premier prêt auprès des IF les IFs en dehors des OPs.	Nombre	Annuel

Performance Result 4:

Résultat escompté	Indicateur	Définition	Unité	Fréquence de collecte
Les OERS sont mises en place	Nombre d'OERS dans l'Alatona	Nombre d'OERS mises en place	Nombre	Annuel

